



Agent de Police Municipale - Spécialité Cynophile - Brigade de nuit

Direction de la Tranquillité Publique et de la Prévention
Police Municipale - Réf. : 2025-80



Bourg-en-Bresse – 43 000 habitants – Préfecture du département de l'Ain
Proximité avec Lyon et Genève

Définition du poste

Mission

Sous l'autorité du Directeur de la Police Municipale, vous êtes placé(e) au sein d'une brigade de policiers municipaux armés en catégories B et D, en patrouille véhiculée ou pédestre (possibilité exceptionnelle moto, vélo). Vous vous intégrez avec l'auxiliaire canin au sein des équipages constitués de la brigade de nuit. Vous exercez toutes les missions dévolues au cadre d'emploi en matière de sécurité, de prévention et de contrôle du respect des règles nécessaires au maintien du bon ordre. Vous appliquez les pouvoirs de police du Maire dans son ensemble et assurez des missions en complémentarité de la Police Nationale sur le territoire de l'aire urbaine de Bourg-en-Bresse.

Activités principales

- Veiller à la sécurité des personnes, au maintien du bon ordre, à la sécurité, à la tranquillité et de la salubrité publique
- Appliquer les pouvoirs de Police du Maire
- Effectuer des missions de prévention et de surveillance de la voie publique, faire respecter les arrêtés du Maire, le code de la route, rechercher les infractions pénales en particulier dans les domaines de lutte contre la délinquance, des troubles de voisinage, de la sécurité routière et de la salubrité publique
- Assurer une relation de proximité avec la population
- Rédiger des rapports et procès-verbaux
- Mettre en œuvre des opérations d'ilotage sur tous les secteurs
- Opérations conjointes avec les services d'État
- Capture d'animaux errants
- Surveillance des bâtiments communaux, des manifestations culturelles/ sportives et des cérémonies

Profil attendu

Savoirs

- Connaître l'étendue des pouvoirs de police du Maire
- Maîtriser, appliquer et suivre l'évolution de la réglementation du code pénal, de procédure pénale, de la route
- Veiller au respect des règles de sécurité
- Connaître les textes législatifs, règlements et codes relevant des attributions et des compétences de l'agent de police municipale
- Disposer d'une bonne culture territoriale sur les compétences des autres services de la collectivité et des services de l'État, des pouvoirs de police générale et spécifique du Maire
- Savoir rédiger des compte rendus et rapports d'activités écrits et oraux / techniques de description d'un événement ou d'un individu

Savoirs faire

- Sens du service public et du travail en équipe
- Maîtrise de soi, diplomatie, sens de l'écoute, du dialogue, sens de la réserve et de l'anticipation
- Maîtrise des outils informatique et logiciels police
- Capacité à analyser et gérer une situation difficile
- Gestes de premiers secours
- Disponibilité
- Permis de conduire B obligatoire
- Formation MMA et/ou MBTPI souhaitée

Spécificités du poste :

- Exercice professionnel soumis à des conditions réglementaires d'agrément, d'assermentation et de formation continue obligatoire
- Aptitude au port d'armes de catégorie B et D
- Bonne condition physique - Aptitude aux Gestes Techniques Professionnels en Intervention
- Titulaire d'un diplôme et d'expérience sur un poste de maître chien

Spécificité du poste

Poste à pourvoir : 01/10/2025

Cadre d'emplois :

Agents de police municipale

Régime indemnitaire :

niveau grade

Poste ouvrant droit à NBI



Temps complet

Horaires fixes de nuit
20h23-06h00, à raison de
4 vacances par semaine, et
amplitude variable en fonction des
nécessités et obligations du service
Présence sur différents événements
et animations en dehors des horaires
et jours de travail habituels



Rémunération statutaire :

+ Régime indemnitaire
+ Avantages sociaux (CNAS*)
+ Participation employeur santé et
prévoyance
+ Tickets restaurant
(*sous réserve des conditions en
vigueur au sein de la collectivité)

Date limite de candidature :

08/08/2025

Le jury aura lieu le 26/08/2025



Renseignements :

Monsieur Mathieu PUTIGNY,
Directeur de la Tranquillité Publique
et de la Prévention
04 74 42 45 00
putignym@bourgenbresse.fr



Candidature

Merci d'adresser votre candidature
(lettre de motivation et CV) à
Monsieur le Maire, Direction des
Ressources Humaines, Hôtel de
Ville, BP 90419, 01012 Bourg-en-
Bresse Cedex ou
recrutement@bourgenbresse.fr